

Modalités d'adhésion AU CLUB DES RETRAITÉS MGEN 01

Saison 2019-2020

Pour la saison 2019-2020 votre participation financière s'établit comme suit :

- la participation financière au Club, soit 12 €
à laquelle s'ajoute en fonction du choix de vos activités
- la participation pour l'obtention de la licence 2FOPEN, soit 20 €

Vous trouverez en doc joint les documents constitutifs de votre dossier d'adhésion :

- Le document de présentation des activités du Club.
- Le formulaire d'inscription Club (2 pages recto-verso).
 - Soit individuel
 - Soit pour couple résidant à la même adresse
- Le document d'aide à la rédaction du formulaire de demande de licence 2FOPEN-JS.
- Le formulaire de demande de licence 2FOPEN-JS (1 page).
- Le certificat médical de non contre-indication aux activités sportives valable 3 ans.
- Le questionnaire de santé « QS – SPORT »
- OU l'attestation questionnaire de santé datée après le 1^{er} septembre 2019 si votre certificat médical, dans sa durée de 3 ans est encore valable jusqu'en septembre 2020.

Rappel : La pratique des activités suivantes nécessite l'obtention d'un certificat médical de non contre-indication :

Danses en ligne - Gym douce – Marche - Ski – Raquettes - Séjour Neige - Vélo

Adressez le tout :

- le formulaire d'adhésion club,
- le formulaire de demande de licence 2FOPEN,
- le cas échéant, votre certificat médical de non contre-indication
ou l'attestation questionnaire de santé,
- et votre chèque de règlement correspondant (12€ ou 32 €/personne).

À notre secrétaire : Michel CHRISTOFOL, 19 rue TONY FERRET, 01000 BOURG EN BRESSE.